

Services aux familles Rencontres entre retraités Réseau d'associations
Accueils Collectifs de Mineurs Formations en animation Servi
de Mineurs Accompagnement à la parentalité Développement local Réseau d'ass
Accompagnement à la parentalité Permanences logement Défense des consommateurs Accu
tités
eurs
Promotion des personnes Actions collectives Accueils

EDITO

À l'heure du repli sur soi et de l'individualisation à outrance, l'Union Départementale CSF d'Ille et Vilaine rappelle que d'appartenir et se soutenir au sein d'un réseau est une chance, car ensemble on est plus fort !

En cohérence avec les valeurs d'ouverture et d'échange prônées par notre milieu professionnel, se fédérer c'est se joindre aux autres pour élargir nos horizons, découvrir les richesses des autres et mieux défendre ses intérêts.

L'Union Départementale CSF, parfois mise à mal dans ses missions par des choix politiques éloignés des réalités et besoins de terrain, continuera ses combats en 2024 pour la justice sociale et pour que les actions de ses associations soient reconnues à leur juste valeur.

Mais il ne faut pas non plus oublier que les associations sont fortes et fragiles à la fois. Leur équilibre est précaire et qu'il convient de mieux valoriser leur rôle prépondérant joué dans la société. Elles représentent un vivier extraordinaire d'engagements citoyens, d'expression de la démocratie et contribuent quotidiennement à la cohésion sociale de notre pays.

Nous sommes ainsi fiers du sens donnés à nos actions au quotidien, et que chaque jour, grâce à notre investissement bénévole et salarié, des familles vivent mieux.

Alors crions haut et fort : « Que vive les associations et que vive l'Éducation Populaire ! ».

SOMMAIRE

À LA UNE - INTERVIEW 2

SOIRÉE PARENTALITÉ 2

QUESTION CONSO 3

ZOOM SUR 4

À VOS AGENDAS ! 4



«La CSF en Bref» #18

Édité par : CSF d'Ille et Vilaine, 3 square Ludovic Trarieux 35200 RENNES
Directrice de la publication : Thérèse GENEVEE
Conception et rédaction : L'équipe bénévoles et salariés de la CSF UD 35
Création et réalisation graphique : Jérôme Logeais, www.chatgraphisme.com
Crédits Photos : Atelier Déclic - senivpetro.fr, freepik.com

À LA UNE - INTERVIEW

Une nouvelle salariée à l'UD CSF !

Le secteur consommation-logement et cadre de vie est heureux d'accueillir Alizé au poste de chargée d'intervention sociale. Alizé accompagnera notamment les familles locataires des logements sociaux.

Bonjour, peux-tu s'il te plaît te présenter ?

Bonjour, je m'appelle Alizé OLLIVIER-SLAPAR, nouvelle arrivante à la CSF UD35 depuis le mois d'août 2023 au poste de chargée d'intervention sociale en contrat d'apprentissage, pour les deux années à venir. Je suis également en alternance en BTS Économie Sociale et Familiale (ESF) à la MFR de Baulon.

Qu'est ce qui t'a motivé à entreprendre la formation BTS ESF ?

Mon objectif est d'accéder au métier de Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF), c'est la raison pour laquelle j'ai choisi le BTS ESF.

Quelles sont tes missions à l'Union Départementale ?

Mes missions au sein de l'UD sont variées et évolutives et sont axées sur le secteur logement-consommation. Ma première mission est de dynamiser ce secteur en assurant le suivi des Plans de Concertation Locatif des bailleurs sociaux, en accompagnant les associations de défense des droits des locataires (ADEL CSF, CSF St Malo-Dinard), en créant à nouveau du lien avec les bénévoles logement-consommation, en sensibilisant les usagers aux économies d'énergies. Ma seconde mission est de promouvoir la CSF auprès du public et de nos partenaires par le biais d'actions (sorties, distribution de kits éco-énergie), par la participation aux formations (Maison de la Consommation et de l'Environnement) par des sollicitations constructives (Eaux du bassin rennais, Conseil Départemental) et enfin par la création d'une nouvelle association sur Villejean.



Mes missions :

Dynamiser le secteur logement-consommation :

- Assurer le suivi des Plans de Concertation Locatif (La Rance, Fougères Habitat, Archipel, Espaceil)
- Accompagner les associations de défense des locataires (ADEL + CSF St Malo-Dinard)
- Créer à nouveau du lien entre les bénévoles logement-consommation
- Sensibiliser les usagers aux économies d'énergie (Kits éco-énergie)

Promouvoir la CSF auprès du public et de nos partenaires

- Par le biais d'actions (ex : sorties, kits éco-énergie)
- Par la participation aux formations (Maison de la Consommation et de l'Environnement)
- Par des sollicitations constructives (Eaux du bassin Rennais, Conseil Départemental...)
- Par la création d'une nouvelle association (Villejean)

Contact : alizeollivier.csfud35@gmail.com

SOIRÉE PARENTALITÉ

« Quels liens entre les apprentissages et les émotions ou comment créer les conditions favorables pour que l'enfant apprenne à l'école ou à la maison ? »

L'association locale CSFMarpiré Champeaux a souhaité compléter son action auprès des familles en proposant une soirée d'échanges autour de la parentalité.

Sophie DEUTSCHMANN, éducatrice spécialisée et éducatrice de jeunes enfants, a proposé des pistes d'action et un temps de réflexion autour des apprentissages à l'école comme à la maison, ceci afin de mieux prendre en compte les besoins de l'enfant et l'adolescent et d'adapter sa communication en fonction de l'état émotionnel du moment.

Forte de son expérience professionnelle et de maman, les échanges ont été riches pour la douzaine de parents qui s'était déplacée à la salle des fêtes de Marpiré.

Si vous souhaitez une intervention parentalité, consultez ici notre programmation : www.csf-ud35.org



QUESTIONS CONSO...

Alerte fraude aux faux conseillers bancaires

La fraude au faux conseiller bancaire est un type d'escroquerie consistant à **tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes**.

En général, l'escroc appelle la victime ou l'incite à le contacter et **se présente comme conseiller ou agent du service anti-fraude de sa banque**. Il dispose de nombreuses informations la concernant pour crédibiliser son arnaque : identité, adresse, coordonnées de carte bancaire, voire numéro de compte... Dans certains cas, il usurpe même un numéro de téléphone de sa banque.

But recherché : Tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes bancaires.

Comment se protéger ?

1 Méfiez-vous des messages (mail ou SMS) qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires.

Au moindre doute, contactez l'organisme concerné. Tous nos conseils pour se prémunir de l'hameçonnage (phishing).

2 Appliquez de manière régulière et systématique les mises à jour de sécurité du système, des applications et des logiciels installés sur vos appareils.

3 N'installez des applications ou logiciels que depuis les sites ou magasins officiels au risque de télécharger une version infectée par un virus.

4 Utilisez un antivirus pour vous protéger des virus qui pourraient dérober vos mots de passe ou vos informations personnelles et bancaires.

5 Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application que vous utilisez. Activez la double authentification quand elle est disponible.

Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, des codes de confirmation ou encore d'effectuer des actions de validation ou d'annulation d'opérations sur votre application bancaire pour de supposées fraudes en cours sur vos comptes.

Que faire si vous êtes victime d'une fraude aux faux conseillers bancaires ?

1 Faites sans délai opposition Vous pouvez contacter par téléphone le serveur interbancaire d'opposition à la carte bancaire au 0 892 705 705 (numéro surtaxé), service ouvert 7 jours sur 7, 24h sur 24.

2 Si les escrocs ont accédé à votre compte bancaire en ligne ou si vous le soupçonnez, **changez son code confidentiel/mot de passe d'accès au plus vite** ou demandez à votre banque de le réinitialiser.

3 Identifiez les opérations frauduleuses réalisées par les escrocs avec votre carte bancaire et/ou les virements qu'ils auraient exécutés depuis votre compte bancaire ainsi que les comptes bénéficiaires leur appartenant.



4 Alertez votre banque de l'ensemble des paiements et/ou virements frauduleux. Selon le cas, demandez-en le remboursement, la suspension ou encore le retour des fonds. Votre banque pourra exiger une copie de votre dépôt de plainte pour instruire votre demande.

5 Conservez les preuves, notamment les numéros de téléphone, les messages ou mails que vous avez reçus, les ordres de virement, les relevés de paiements ou toute autre information qui pourrait vous servir pour signaler l'escroquerie aux autorités et vous être réclamée par votre banque.

6 Si la fraude porte sur votre carte bancaire, **signalez les faits sur la plateforme Perceval**. Cette plateforme du ministère de l'Intérieur permet aux victimes de fraude à la carte bancaire de signaler en ligne l'escroquerie dont elles ont été victimes, et ce, même si elles ont été remboursées par leur banque. Votre signalement aidera les autorités à identifier les auteurs de ces fraudes. À noter que le signalement sur la plateforme Perceval ne se substitue pas au dépôt de plainte.

7 Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ou encore par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession. Vous pouvez être accompagné gratuitement dans cette démarche par une association de France Victimes au 116 006 (appel et service gratuits), numéro d'aide aux victimes du ministère de la Justice. Service ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h.

8 Pour être conseillé dans vos démarches, contactez la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.

9 Mettez à jour vos équipements (ordinateurs, téléphones, tablettes...) pour corriger des failles de sécurité qui auraient pu être utilisées par le fraudeur pour en prendre le contrôle.

10 Réalisez une analyse (scan) antivirus complète de vos appareils pour rechercher d'éventuelles infections virales connues sur vos équipements qui auraient pu être à l'origine de la fraude. En cas de détection d'un virus, appliquez nos conseils dédiés.

11 Assurez-vous qu'aucun de vos comptes en ligne ne soit piraté. Au moindre doute, changez vos mots de passe et activez la double authentification si disponible. Choisissez des mots de passe différents et complexes pour chacun de vos comptes (retrouvez tous nos conseils pour gérer au mieux vos mots de passe).

ZOOM SUR...

Les Réseaux d'Échanges Réciproques de savoirs

Source : www.rers-asso.org

Toute personne possède des savoirs et peut les transmettre à d'autres. Et parallèlement, elle peut s'enrichir du savoir des autres.

Autour de cette invitation, des centaines de ces Réseaux se sont développés en France puis dans d'autres pays : dans des villes, des quartiers, des villages, des établissements scolaires ou dans des activités périscolaires, dans la formation des enseignants et en entreprise.

Comment ça fonctionne ?

L'ensemble des offres et demandes sont répertoriées sur un tableau accessible à tout le réseau.

Lorsque des offres et demandes peuvent correspondre, l'équipe d'animation du réseau met en relation les offreurs et demandeurs.

Un membre de l'équipe d'animation est toujours présent lors de ces mises en relations. Il aide les offreurs et demandeurs à préciser leurs attentes respectives. Pendant cette mise en relation, les offreurs et les demandeurs décident ensemble des contenus et des modalités de leurs rencontres.

Les échanges peuvent se faire en groupe ou en individuel. Cela s'organise en réseaux ouverts.

Une personne enseigne à une autre; une autre, à trois demandeurs; une autre encore, à un groupe de douze ; deux offreurs accompagnent un



demandeur dans son apprentissage de la lecture, etc. Ce sont bien les offres et demandes et les réponses qui leur sont apportées qui créent un réseau ouvert.

Participez au sondage : [un RERS à la CSF ?](#)

A VOS AGENDAS !

Prochaines formations BAFA

Formation BAFA approfondissement
«Animation Artistique et Manuelle»
Du Samedi 24 Février
au Jeudi 29 Février 2024
Fougères (35), Internat

Tarif : 460,00 €

Formation générale BAFA BAFA INTERNAT

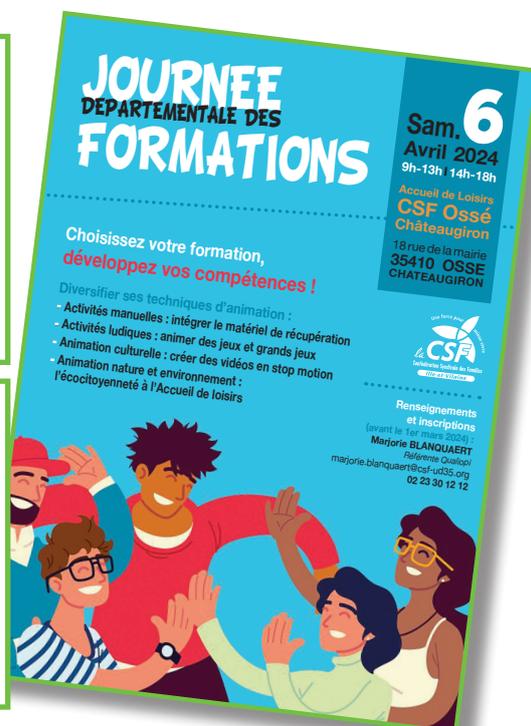
Du Samedi 24 Février
au Samedi 2 Mars 2024
Fougères (35), Internat

Tarif : 530,00 €

Formation générale BAFA BAFA EXTERNAT

Du Samedi 24 Février
au Samedi 2 Mars 2024
Saint Jacques de la lande (35), Externat

Tarif : 390,00 €



Transmettez-nous vos événements : coordination@csf-ud35.org

